

Devis HiBAR

FIBRE ISOLANTE IGNIFUGE PULVÉRISÉE

Section 07215

Section I — GÉNÉRALITÉS

1.1 Portée des travaux

.1 Fournir toute la main d'œuvre, les matériaux et l'équipement nécessaires pour l'application de l'isolant ignifuge HiBAR conformément aux plans et devis et aux documents contractuels pertinents.

1.2 Qualification de l'applicateur

.1 Toute firme d'application effectuant le travail de cette section doit être approuvée par le manufacturier de l'isolant HiBAR appliqué par projection.

1.3 Échantillons

.1 Si requis, fournir des échantillons sur de petites plaques rigides de grandeurs minimums de 300 mm x 300 mm de l'isolant HiBAR appliqué par projection.

1.4 Livraison du produit et entreposage

.1 Le matériau devra être livré dans son emballage original scellé, portant le nom du fabricant et l'identification du produit.

.2 Ne pas entreposer le matériau directement sur le sol, le couvrir et le tenir éloigné de toute surface humide. Conserver le matériau au sec en tout temps.

1.5 Conditions environnementales

.1 Les travaux exécutés sous cette section ne seront réalisés que conformément aux instructions écrites du fabricant.

.2 Prévoir une ventilation naturelle et /ou mécanique afin d'assécher convenablement le matériau durant et après l'application.

.3 S'assurer que la température de l'air et du substrat est maintenue au dessus de 4° C durant l'application et continuellement jusqu'à ce que le produit soit complètement sec jusqu'au substrat.

1.6 Protection

.1 Fournir une protection adéquate contre la survaporisation des surfaces adjacentes au moyen de bâches ou de feuilles de polyéthylène retenues avec un ruban adhésif si nécessaire.

.2 Boucher et sceller les conduits d'air sur le site lorsque l'isolant pulvérisé est appliqué.

Section II — PRODUITS

2.1 Matériau

.1 Fabriqué par Celufibre Industries Inc., une compagnie affiliée à Can-Cell Industries Inc., H.O. 14715 – 114 Avenue, Edmonton, AB T5M 2Y8 - Tél. : (780) 447-1255 Fax : (780) 447-1034

Distribution : SOPREMA
1688 Jean-Berchmans-Michaud
Drummondville, Québec
CANADA
J2C 8E9

.2 L'isolant HiBAR appliqué par projection ne contient pas d'amiante ou silice cristallisée et doit afficher les propriétés suivantes :

1. Couleur : blanc cassé
2. Combustibilité (ULC S102 / ASTM E-84)
 - a. Propagation des flammes : 0
 - b. Dégagement de fumée : 0
 - c. Contribution de carburant : 0
3. Résistance thermique (ASTM C 518-76) : RSI 0,66 (R3.76)
4. Combustibilité (Can4-S114) : Non combustible
5. Propriétés ignifuges sur armature marine : Garde Côtière Canadienne Taux A-60
6. Érosion par l'air (ASTM E859-82) : Moins que 0,27 g/m²
7. Absorption sonore (ASTM C423) : NRC 0,91
8. Résistance au feu (ULC S101/ASTM E119) : Conformément à "ULC Designs" mur/plancher/plafond/toiture & colonne
9. Barrière thermique (ULC S124) : 15 min
10. Corrosivité : Aucune
11. Pouvoir adhérent : E736-80 Excède 20 fois le poids du matériau sec

.3 La fibre HiBAR doit être appliquée avec de l'eau fraîche et propre et selon les proportions recommandées par le fabricant.

Section III — EXÉCUTION

3.1 Vérification

- .1 Vérifier toute surface et condition pour lesquelles le travail de cette section s'applique. S'assurer qu'elles sont adéquates afin de fournir une application satisfaisante du matériau spécifié. Rapporter toute déficience au contremaître général.

3.2 Préparation

- .1 Débarrasser les surfaces à couvrir de toute poussière, saleté, matériau étranger, etc., autrement il pourrait en résulter une mauvaise adhésion.
- .2 Vérifier l'adhésion requise et la compatibilité de toutes les surfaces à recevoir l'isolant ignifuge.
- .3 S'assurer que les conduits, tuyauterie, équipement ou autres items, lesquels interféreraient avec l'application de l'isolant thermique, ne sont pas fixés tant que l'ignifugation n'est pas complétée.

3.3 Application

- .1 Application par projection de la fibre HiBAR conformément aux recommandations du fabricant.
- .2 Appliquer l'isolant à une épaisseur et à une densité suffisantes de façon à rencontrer les critères décrits dans "ULC Design" No _____ pour _____ heure de degré de résistance au feu.
- .3 Fournir une ventilation adéquate et une chaleur sèche (si requise) afin d'assurer le traitement approprié de l'isolation.

3.4 Nettoyage

- .1 Enlever la survaporisation sur les matériaux et les surfaces qui ne requiert pas d'ignifugation.
- .2 Balayer l'emplacement affecté par le travail de cette section.

3.5 Options

- .1 Si requis par les autorités désignées, appliquer un scellant clair par pulvérisation à la surface de l'isolation conformément aux recommandations du fabricant.

3.6 Ouvrage connexe et section

- .1 Section 07915 – Joint d'étanchéité au polyuréthane
- .2 Employer Ficobond, un adhésif-émulsion aqueux comme apprêt lorsque l'isolant ignifuge HiBAR est appliqué sur le Sopra-SPF+ LT ou Sopra-SPF+.
- .3 Ficobond peut également être employé comme scellant de finition sur l'isolant ignifuge HiBAR.

Révisé Octobre 2018